





Rapport d'activité 2019

















Rapport d'activité 2019

Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est

Sommaire

Le mot de la Présidente	p. 4
Vie associative	p. 5
Juridique, Formation et Documentation	p. 7
Les médias consuméristes	p. 12
Eco-consommation	p. 16
Espace Info-Energie	p. 17
Le budget de la CCA-GE	p. 19
Gouvernance et administration	p. 20

Le mot de la Présidente



L'année 2019 restera dans l'histoire de la Chambre de Consommation d'Alsace une année difficile, pleine de contrastes et de paradoxes. Mais elle prend aussi un tournant à l'aube de ses 50 ans vers un horizon élargi à une nouvelle grande Région, la Région Grand Est.

Contrastes entre les attentes des consommateurs davantage investis dans leurs exigences de qualité et de transparences, mieux informés (parfois trop et mal), désireux de mieux consommer (plus sain, plus local, plus respectueux de l'environnement) et au final des caddies remplis de produits ultra-transformés, cultivés à l'autre bout du monde !

Paradoxe entre "le tout, tout de suite, tout le temps et sans effort" et le désir sincère de modifier son comportement vers un nouvel équilibre entre l'Homme et la Nature. Le consommateur du XXI^e siècle est schizophrène!

Contraste entre la nécessité d'impliquer les associations de consommateurs dans les structures économiques et la diminution des moyens accordés par l'Etat pour soutenir la viabilité de leurs structures.

Moins de bénévoles, plus de sollicitations de représentations auprès des différents acteurs institutionnels et économiques et de moins en moins de ressources pour mener à bien la défense et l'accompagnement des consommateurs dans un monde en pleine mutation. Monde où se creuse le fossé entre les "sachants", qui maitrisent les outils de communication et d'information, et les "oubliés" de l'illectronisme, jeunes ou vieux.

Deux mondes parallèles qui avancent et s'éloignent l'un de l'autre. Comment alors concilier "inclusion" et "humanisme" sans volonté des acteurs publics de soutenir le monde associatif et ses bénévoles, acteurs de terrain et de lien social ?

Paradoxe des besoins d'acteurs de terrains, bénévoles et reconnus par les consommateurs comme fiables, crédibles, désintéressés et le gouvernement qui s'interroge sur l'intérêt des associations de consommateurs!

Plus que jamais, nous devons retrouver du lien et nous ré-inventer dans un contexte social et environnemental de plus en plus complexe et économiquement difficile.

Plus que jamais nous avons besoin de concrétiser des partenariats, Associations, Etat, Région, acteurs institutionnels, économiques publics et privés pour mener à bien nos actions et répondre aux attentes de nos concitoyens.

C'est dans ce mouvement de fond d'un monde qui se cherche que la Chambre de consommation d'Alsace est devenue la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.

Désireuse de proposer ses services en matière d'assistance juridique, de formation et de documentation aux associations de consommateurs lorraines, la Chambre de Consommation d'Alsace réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 octobre 2019 a adopté une résolution destinée à étendre son champ d'action à la région Grand Est.

Les modifications statutaires ont été inscrites au Registre des associations du Tribunal d'instance de Strasbourg le 31 décembre. L'année 2019 a principalement "servi" à mieux faire connaissance avec les associations lorraines et à mettre en place les premières formations juridiques pour leurs bénévoles.

2020 devra, dans une démarche dynamique et collégiale, resserrer les liens entre les associations, renouer avec les partenaires historiques du Centre technique régional de la consommation de Lorraine (CTRC), déployer des formations ciblées sur les attentes des bénévoles et l'évolution constante du droit de la consommation, mutualiser les représentations institutionnelles.

Garder le lien malgré la distance, développer de nouveaux outils de communication pour pallier le manque de moyens financiers et de ressources humaines, analyser l'évolution de la consommation et répondre à ses nouveaux enjeux. Un challenge qui, fin 2019, s'annonce vital pour le mouvement consumériste dans le Grand Est.

Notre cinquantenaire en 2020 sera l'occasion de réfléchir à ces problématiques. Un grand débat est en projet rassemblant bénévoles des associations, salariés et partenaires pour analyser l'évolution de la consommation, élaborer de nouveaux projets et cumuler nos énergies au service de nos concitoyens-consommateurs.

2019 s'est terminé sur le départ de l'ancien Secrétaire général, Vincent Dorfner, parti vers d'autres horizons, et l'accueil d'une nouvelle Directrice Générale, Cécile Viriat, ingénieure agricole, très impliquée dans le domaine associatif (ONG, Syndicat, Associations). Elle est également spécialisée dans les démarches qualités, l'élaboration des politiques publiques, les projets de développement durable des territoires. Nous lui souhaitons épanouissement et succès dans les nombreux challenges qui l'attendent. Un grand merci à tous, bénévoles, salariés, partenaires sans qui rien n'aurait pu se réaliser. Nous comptons sur vos fidèles soutiens et la pérennité de nos partenariats en 2020.

Marie-José Fignier

Présidente de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est

Vie associative, la rencontre mensuelle des associations de consommateurs

Comme chaque année, la commission "Vie associative" qui se réunit près d'une fois par mois maintient le lien entre toutes les associations-membres alsaciennes et maintenant lorraines de la CCA-GE. Elle pourrait également accueillir prochainement des associations de consommateurs "champardennaises" depuis l'extension des champs d'actions de la CCA-GE en 2019.

FONCTIONNEMENT

La commission "Vie Associative" est composée de représentants de toutes les associations départementales et régionales de consommateurs membres de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est. C'est la plus "généraliste" des commissions organisées et celle qui se réunit le plus souvent. Depuis l'accueil des associations lorraines, elle devient le ciment de la CCA-GE qui anime, coordonne, propose les nouveaux projets communs. D'autres commissions thématiques plus ciblées se tiennent également plusieurs fois par année, généralement en plus petit comité. Il s'agit des commissions Alimentation, Santé et Consommation responsable. Les membres de la Commission Alimentation ont débattu et ont porté la parole de la CCA-GE à travers leurs diverses représentations, et nouvellement au sein des Chambres d'agriculture d'Alsace et du Grand Est et autres organisations agricoles spécialisées (Démarches qualité, concours fleuris, etc.). La Commission Santé a également été très active à travers les mandats des représentants des usagers dans les établissements de santé et au sein de France Assos Santé. Chaque commission est présidée par un bénévole assisté d'un salarié de la CCA-GE.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs de la Vie associative sont d'assurer une veille permanente et d'organiser des échanges réguliers entre les membres sur l'actualité consumériste, de préparer et suivre les représentations des consommateurs assurées par le mouvement dans les instances publiques ou privées en Alsace/Lorraine et d'apporter aux associations un soutien technique pour les aider à remplir efficacement leurs missions sur tout le territoire.

INFORMATION ET DÉBATS

L'actualité examinée en 2019 lors des réunions mensuelles a porté sur des sujets tels que

- les couches lavables,
- la fin du billet de 500 €
- Glyphosate : une étude en France pour clore le débat ?
- Antalgiques : les chiffres inquiétants de l'addiction aux opiacés en France



- Pour passer au zéro déchet, de grandes marques vont proposer un service de consigne
- Les banques lancent le virement instantané entre particuliers par mobile
- Loi alimentation : les prix de l'alcool ont augmenté de 3,2 %
- La gratuité des transports encore en discussion
- Trop de sucres dans les aliments préparés pour bébé
- La 5G sur la rampe de lancement
- Le black Friday

SI L'UNION FAISAIT LA FORCE, LA CCA-GE FERA TOTALEMENT L'UNION!

Après la disparition du Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) de Lorraine, l'Union pour la Consommation Grand Est (créée en décembre 2016) laisse la place à la CCA-GE, c'est-à-dire la Chambre de Consommation d'Alsace étendue au Grand Est.

La CCA devient, en effet, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est par modification statutaire fin 2019. Son siège reste à Strasbourg, et elle est présidée par Marie-José FIGNIER. Elle accueille, anime, coordonne désormais les actions pour et avec l'ensemble des associations de consommateurs du Grand Est et non plus seulement d'Alsace.

Pour plus d'informations : sg@cca.asso.fr .

- Les abus commerciaux sur Internet Par ailleurs, des interventions suivies de débats avec les membres ont porté :
- En mars, sur la gratuité des transports publics ;
- En avril, sur le raccordement ferroviaire de l'Euroairport avec la FNAUT Grand Est et sur l'application mobile citoyenne du SDEA;
- En octobre, sur la Foire européenne de Strasbourg : Enjeux, réglementa-

Vie associative

tion et partenariat avec la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est avec Juliette JACOBS, juriste ;
- En novembre, sur le Marché OFF de Strasbourg, ou "Noël Autrement", par Fritz FERNANDEZ, Responsable Eco-consommation ;

- En décembre, sur l'intérêt du "Black Friday" et "Peut-on vivre sans Internet?"

REPRÉSENTATION DES CONSOMMATEURS

En premier lieu, la CCA-GE représente chaque année les consommateurs, en tant qu'administratrice au sein d'organisations impliquées sur la consommation, telles que le CEC (Centre Européen des Consommateurs qu'elle a cofondé en 1993) ou encore Alsace Mouvement associatif, l'ADIL 68 (Agence Départementale d'Information sur le Logement du Haut-Rhin), SINE (Strasbourg Initiation Nature et Environnement). Les collectivités publiques et certains organismes privés ont continué de solliciter des représentants des consommateurs à notre association. Sur proposition des associations de consommateurs membres, des candidats ont été désignés pour remplir cette mission de porte-parole des consommateurs, en fonction de leurs domaines de compétences.

En 2019, la Chambre d'agriculture Grand Est a accordé une place de choix à la CCA-GE dans plusieurs de ses commissions afin de recréer du lien entre le producteur et le consommateur (Ex : Commission Communication, Commission circuits-courts).

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a ouvert un appel à candidature pour permettre la continuité des représentations des usagers au sein des CDU (Commission des usagers). Près d'une vingtaine de candidatures ont été déposées.

Le Pôle d'animation territorial de l'ESS de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg a proposé à la CCA-GE un siège à sa création. La CSS (Commission de Suivi de Site) du Centre de traitement et de valorisation des déchets d'Oberschaeffolsheim a sollicité la présence de la CCA-GE.

Les candidats à la représentation des consommateurs sont proposés lors des réunions de la commission Vie associative et mandatés par l'ensemble des associations de consommateurs lors des Conseils d'administration de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.

Désignés par des élections transparentes et démocratiques, les représentants des consommateurs sont présents dans de nombreuses instances : publiques, privées, d'expertise, consultatives, décisionnelles... Et ceci à différents niveaux : local, départemental ou régional.

A la fin de l'année 2019, nous maintenons environ 140 représentations, au niveau local, départemental et au niveau régional.

Certaines instances sont voulues par l'Etat, d'autres par les collectivités territoriales, les chambres consulaires ou encore des groupements d'acteurs économiques et sociaux (comme le CESER). De plus en plus souvent, de nombreuses organisations professionnelles, organismes consulaires ou collectivités associent à leurs travaux les organisations de consommateurs.

Les représentations concernent des domaines très variés de l'activité économique et sociale régionale : Comité de certification des produits alimentaires, Schéma d'organisation sanitaire,

Conférence régionale de santé, conseils d'administration d'hôpitaux, commissions des relations avec les usagers des hôpitaux, commissions départementales d'équipement commercial, commissions départementales de l'action touristique, commissions départementales en matière d'hygiène, de risque sanitaire et technologique, commissions départementales de surendettement, commissions consultatives des services publics locaux et départementaux, commissions d'agréments, commissions locales de l'eau, commissions consultatives du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, commissions communales des taxis, commissions locales d'information et de surveillance sur les déchets, etc.

Les sollicitations, concernant des domaines parfois assez spécialisés, impliquent un bon niveau de connaissances des représentants, auquel la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est contribue à travers ses actions de formation et l'organisation de nombreuses interventions d'experts du monde économique et social.

LA SPÉCIFICITÉ CCA-GE DANS UN RÉSEAU NATIONAL DE CTRC

Si la CCA-GE assure les missions habituelles d'un Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) depuis près de 50 ans à la demande de l'Etat, elle est la seule structure française du réseau fédéré par l'INC à combiner autant de missions supplémentaires. Elle porte un Espace Info Energie – guichet d'information et de conseil sur la rénovation énergétique –, elle informe et renseigne juridiquement en direct le consommateur, elle s'engage en faveur de la consommation responsable par la sensibilisation de divers publics et la mise en réseau d'entreprises autour des achats responsables et elle édite une revue bimestrielle de la consommation.

Pour contacter la Directrice générale Tél. 03 88 15 42 43

Email: cecile.viriat@cca.asso.fr

Développement des services payants, élargissement sur le Grand Est et relance des offres de formation dans le privé, signature d'un partenariat avec la Banque de France..., le service Juridique, Formation, Documentation s'est enrichi de nouvelles expériences en 2019 dans le cadre de ses missions de point d'accueil juridique, d'organisme de formation et de centre de ressources documentaires.

ACCUEIL ET SOUTIEN JURIDIQUE

La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est est un outil technique au service des organisations régionales de consommateurs ; elle fournit également un appui juridique indispensable aux citoyens du Grand Est.

OUTIL TECHNIQUE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Les juristes de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est sont des interlocuteurs privilégiés pour les associations de consommateurs membres. Ils traitent toutes les demandes de renseignements juridiques émanant des bénévoles et salariés, réalisent mensuellement à leur attention une lettre d'actualités juridiques, organisent et animent des sessions de formation qui leur sont dédiées intégralement.

Confrontées à des questions parfois épineuses en droit de la consommation, les associations régionales de consommateurs s'en remettent volontiers au service juridique. Quel que soit le problème soulevé, litige d'ordre bancaire, interrogation dans le domaine locatif, mécontentement vis-à-vis d'un opérateur de téléphonie mobile, une réponse personnalisée est apportée dans les meilleurs délais par téléphone ou par courriel.

En 2019, les associations de consommateurs membres ont reçu chaque mois par voie numérique une lettre d'actualités juridiques, soit 12 au total. Toute l'actualité réglementaire



et jurisprudentielle des semaines écoulées est passée au crible au travers de 5 rubriques, dont un Focus qui met l'accent sur des modifications impactant particulièrement les droits ou

4 873 sollicitations en 2019

finances des consommateurs ; ainsi la loi de finances pour 2019, le nouveau mode de calcul du seuil de revente à perte, la mise en place d'un référent unique dans les administrations, la réforme de la justice, la modification du fonctionnement des copropriétés, la mise en œuvre des nouvelles règles de sécurité en matière de paiement... ont reçu un éclairage spécifique.



Enfin, 20 demi-journées de formation à visée purement juridique ont été proposées sur tout le territoire aux associations de consommateurs membres sur des thématiques en lien avec d'une part l'actualité en droit de la

consommation, d'autre part les besoins exprimés par les salariés et bénévoles.

En 2019, les lois *EGALIM* ("pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous"), *ELAN* ("Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique"), *PACTE* ("croissance et transformation des entreprises"), les troubles du voisinage ou encore les bons usages de la carte bancaire ont suscité l'intérêt des salariés et bénévoles du mouvement consommateur, avec une moyenne de 11 participants par session de formation.

Par ailleurs, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est a participé pour la seconde année consécutive à la Semaine de l'argent, du 25 au 31 mars 2019, et a organisé à cette occasion diverses actions, notamment deux sessions de formation au profit des associations sur "La résiliation ou résolution des contrats de consommation dans un contexte de difficultés budgétaires".

UN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France et la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est ont signé une convention de partenariat le 14 juin 2019 afin de permettre aux associations de consommateurs de disposer d'une source d'information actualisée et d'outils pédagogiques pertinents sur les questions bancaires, mis à disposition par la Banque de France. Des rencontres seront organisées en 2020 sur les différents territoires pour approfondir diverses thématiques.



SOUTIEN JURIDIQUE EN DIRECTION DES CONSOMMATEURS

La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est accueille les consommateurs à raison de 30 heures par semaine. Les permanences juridiques sont tenues à Strasbourg et à Mulhouse ; elles consistent en de l'accueil tant téléphonique que physique.

En 2019, le nombre de sollicitations s'est élevé à 4 873, chiffre globalement en recul par rapport à l'année précédente. La baisse peut s'expliquer en premier lieu par la mise en place d'une tarification, même modeste, en septembre 2018 pour les dossiers complexes (demandes nécessitant une étude de documents et/ ou des recherches approfondies), en second lieu par la diversification de notre offre de formations qui a monopolisé davantage les juristes de la CCA-GE.

Si le téléphone permet une réponse instantanée et reste le canal de contact privilégié des consommateurs, le nombre de sollicitations écrites a fait un bond de 24 % par rapport à 2018.

Par ailleurs, quatre sollicitations sur cinq expriment un mécontentement des consommateurs ou impliquent l'existence d'un litige avec un professionnel. Les demandes de renseignements préalables à un achat restent très minoritaires.

Enfin, les juristes offrent leur appui quel que soit le domaine d'activité qui questionne les consommateurs : commerce et prestations de service, logement et automobile, banque et assurance, etc.

Répartition des sollicitations par secteur d'activité			
- Prestations de services	15 %		
- Secteur locatif	9,5 %		
- Commerce (en magasin)	9,5 %		
- Secteur automobile	9 %		
- Téléphonie / Internet	8,5 %		
- Secteur immobilier	8 %		
- Ventes hors établissement	7 %		
- Services d'intérêt général	6,5 %		
- Secteur des assurances	6 %		
- Secteur bancaire	5,5 %		
- Secteur immobilier	6 %		
- Tourisme, loisirs	5 %		
- Professions libérales	1,5 %		
- Autres demandes	9 %		

Nombre de sollicitations

Canal de contact	Sous-total	En pourcentage	Total
Appels	3 210	66 %	2.054
Visites	744	15 %	3 954
Courriels	846	19 %	040
Courriers	73		919
	Total général		4 873

Le secteur des prestations de services n'a pas dérogé en 2019 à une règle établie depuis de longues années : avec 15 %, il arrive en tête des réclamations qui portent pour l'essentiel sur des problèmes de malfaçons, de devis non respecté, de délais d'intervention trop longs ou encore de facturation excessive.

Le logement repasse en seconde position du clas-

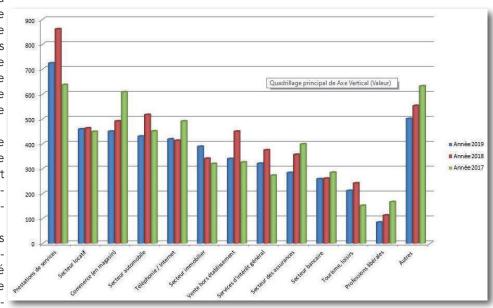
sement avec 9,5 % des sollicitations; la répartition des travaux entre locataire et propriétaire ou les décomptes de charges restent les principales sources de conflit dans ce secteur. Il rivalise d'ailleurs avec le commerce, domaine dans lequel les consommateurs se plaignent de façon récurrente d'une mauvaise application des garanties.

Même si le secteur automobile régresse à la 4ème place du classement, il draine 9 % des réclamations, dont un quart concerne des tromperies ou des problèmes de garantie sur véhicule d'occasion.

Enfin, le recul des mécontentements dans le secteur de la téléphonie et d'Internet, amorcé en 2018, s'est confirmé en 2019, certainement grâce à la mise en place de la médiation de la consom-

mation, tandis que les services d'intérêt général, et en particulier les fournisseurs d'énergie, se maintiennent en bonne place dans le classement : les consommateurs continuent de se questionner sur les problèmes de sécurité et de protection des données que soulève le déploiement des compteurs communicants sur l'ensemble du territoire.

NOMBRE DE SOLLICITATIONS PAR SECTEUR



LA CCA-GE SUR LA FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

En 2018, une enquête réalisée sur la Foire Européenne de Strasbourg à la demande de l'Institut National de la Consommation avait révélé que près de 75 % des professionnels présents ne respectaient pas la réglementation en matière de publicité. Après divers échanges, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est et Strasbourg Évènements, l'organisateur, ont signé le 1^{er} avril 2019 une convention de partenariat visant à définir et mettre en œuvre des actions concertées, destinées à renforcer la protection des consommateurs à l'occasion des foires et salons. C'est dans ce cadre que la CCA-GE a disposé d'un stand dans le Hall 1 de l'édition 2019; les trois juristes se sont relayés pendant 11 jours pour informer et conseiller aussi bien consommateurs que professionnels.



ACTIONS DE FORMATION

Organisme de formations enregistré depuis l'an 2000 et "datadocké" en janvier 2018, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est réalise de nombreuses actions de formation à l'égard de publics divers dans les domaines relevant de ses missions.

A DESTINATION DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

36, c'est le nombre de demi-journées de formation que la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est a proposé, organisé et animé au profit du mouvement consommateur alsacien et lorrain, et sur l'ensemble des territoires.

Les actions sont conduites sous forme de formations techniques, de conférences didactiques, de visites de terrain ou encore d'ateliers pédagogiques et portent sur les sujets d'actualité dans les domaines du droit de la consommation, de l'éco-consommation, de l'énergie ou encore de la santé.

Depuis 2017, la Chambre de Consommation d'Alsace, et du Grand Est aujourd'hui, est partenaire de la Région Grand Est dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour les têtes de réseaux régionales associatives et plus particulièrement de l'opération "Ateliers de la consommation Grand Est". La CCA-GE organise donc des actions visant à démultiplier son savoir-faire, afin que ses associations membres deviennent des relais actifs en matière d'information et de formation sur des thèmes relatifs à la consommation : le gaspillage alimentaire, la préservation de l'eau au quotidien, les pièges de la consommation en général.

Les ateliers initiés en 2018 se sont poursuivis en 2019 et ont permis d'aborder de nouveaux sujets, tels que la réduction des déchets ou les dangers liés à l'utilisation de la carte bancaire.

Domaine	Nombre d'actions
Droit de la consommation	20
Santé	2
Eco-consommation	4
Médias / Documentation	10
Nombre d'actions de format réalisées en 2019	ion 36

EN FAVEUR DE PUBLICS FRAGILES

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est anime des ateliers pédagogiques de toutes sortes à destination de publics dits fragiles aussi bien dans des épiceries sociales, dans des centres socio-culturels que dans des associations d'accueil de femmes immigrées : ateliers budgétaires pour disposer des outils nécessaires à une bonne gestion du budget familial, ateliers sur le gaspillage alimentaire pour maîtriser les gestes à adopter pour ne plus gaspiller, ateliers sur les produits d'entretien pour apprendre à fabriquer des produis maison, etc.

POUR TOUT PUBLIC

La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est intervient plus largement auprès de publics divers au gré des partenariats tissés avec les collectivités et la société civile.

A titre d'exemple pour l'année 2019, des modules ont été développés auprès de jeunes en service civique en matière d'achats responsables, gaspillage alimentaire, qualité de l'air intérieur, tri des déchets, préservation de l'eau. Des actions de sensibilisation ont été conduites dans des écoles maternelles sur la prévention et le tri des déchets, dans des écoles primaires sur la préservation de l'eau du robinet, auprès de collégiens sur les éco-gestes.

Enfin, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est est intervenue fin 2019 auprès d'acteurs de la grande distribution sur les règles d'information des consommateurs. L'adoption des lois EGALIM et PACTE, le projet de loi sur le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire ont nécessité des mises à jour de connaissances et de bonnes pratiques que les juristes ont délivrées sur 8 demi-journées à quelque 110 directeurs de magasins, chefs de département et chefs de rayon d'hypermarchés de la région.

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est offre une assistance documentaire à toute personne en demande d'informations spécifiques sur un sujet donné, tant permanents et bénévoles des associations, que consommateurs ou travailleurs sociaux.

En premier lieu, la CCA-GE conçoit et édite par voie numérique une lettre d'information qui synthétise les points forts de l'actualité consumériste sur la semaine passée et communique le programme des émissions de consommation proposées par les médias sur la semaine à venir. 41 lettres ont été réalisées en 2019 ; elles sont complétées en fin de mois par la lettre d'actualités juridiques.

Spécifiquement en 2019, la CCA-GE a participé à l'une des actions communes engagées par le

réseau des CTRC : la lutte contre l'illectronisme (combinaison d'illetrisme et électronique ou la non-maitrise de l'outil informatique et Web). Une enquête a été réalisée sur le sujet et un mémo avec les pièges à éviter et les bonnes pratiques sur le Net a été élaboré en collaboration avec le réseau de la CCA-GE et mis à disposition des consommateurs. Par ailleurs, la CCA-GE transmet sur simple demande tout article ou dossier de presse, étude ou comparatif quel que soit le domaine : consommation responsable, économie solidaire, santé, alimentation...

Malgré un accès facilité aux informations grâce à Internet, les associations de consommateurs sollicitent toujours régulièrement la CCA-GE, bénéficiant ainsi d'une assistance documentaire parfaitement adaptée. Les demandes de consommateurs en termes de documentation, moins fréquentes aujourd'hui, se focalisent prioritairement sur des tests comparatifs.



Pour contacter le service Juridique Formation et Documentation Tél. 03 88 15 42 44

Email: laurence.loegel@cca.asso.fr
Pour contacter notre documentaliste

Tél. 03 88 15 53 93

Email: virginie.goblet@cca.asso.fr

Depuis 1978, la Chambre de Consommation d'Alsace, devenue Grand Est (CCA-GE) publie Le Consommateur d'Alsace. Cette revue se consacre entièrement à tous les domaines de la consommation, ainsi qu'à l'environnement. D'autres informations consuméristes sont publiées en parallèle sur le site de la CCA-GE. Les médias régionaux (presse quotidienne, TV et radio) relaient également des informations "conso" fournies par la CCA-GE.





En Alsace, Le Consommateur d'Alsace reste la seule revue, sans publicité, entièrement consacrée à la consommation. Concernant sa diffusion, elle est disponible à la vente au numéro (kiosque) et sur abonnement. La revue publie une enquête tous les deux mois sous forme de dossier.

Lecteurs, associations de consommateurs alsaciennes, presse généraliste peuvent y trouver de nombreuses informations.

COMMENT EST CONSTRUIT LE CONTENU ?

Directrice de publication, secrétaire général et rédactrices constituent le comité de rédaction. Celui-ci se réunit tous les deux mois afin de convenir des prochains sujets des numéros à venir.

Plusieurs thèmes et propositions du dossier principal de huit pages sont discutés. Bien entendu, les associations de consommateurs, mais aussi des collaborateurs au sein de la CCA-GE peuvent être force de proposition. L'actualité du moment peut également susciter la rédaction de sujets. Les thématiques se présentent sous cette forme :

- page 2 : sommaire et édito
- page 3 : actualité
- pages 4 et 5 : actualité consommation (sous

forme de brèves ou de courts articles)

- page 6 : santé
- page 7 : coup de projecteur
- page 8 : courrier des lecteurs
- pages 9 à 16 : dossier
- page 17 : la fiche pratique
- page 18 : la conso expliquée aux plus jeunes
- pages 19 : environnement
- pages 20 et 21 : questions-réponses
- page 22 : associations
- page 23 : médias (anciens numéros, page
- abonnement)
- page 24 : société

VENTES EN KIOSQUE ET PAR ABONNEMENT

En 2019, Le Consommateur d'Alsace a publié six dossiers (lire p. 13).

En moyenne, 4 933 exemplaires par numéro ont été imprimés.

Concernant la moyenne des ventes, elle se situe à 3 479 exemplaires par parution.





Numéro 244 (janvier-février 2019) Banque... Prenez le pouvoir!

Qui ne possède pas de compte bancaire aujourd'hui? Moins de 1 % de la population ! Presque tout le monde est concerné. Le fait d'utiliser au quotidien et de façon automatique les produits et services des banques nous donne le sentiment de maîtriser ces outils. Cette maîtrise est pourtant illusoire car basée sur un fonctionnement "normal", sans incident. Reprendre le pouvoir face à sa banque, c'est mieux connaître et mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci, mais aussi prendre la mesure des risques en cas de dégradation des relations.



Numéro 247 (juillet-août 2019) Spécial fermes-auberges Promenons-nous à vélo!

En 2019, nous nous sommes intéressés aux itinéraires cyclables en Alsace et dans les Vosges, à proximité des fermes-auberges agréées. Il existe de nombreuses pistes, adaptées à tous les niveaux et toutes les envies et accessibles au plus grand nombre. Quant aux Fermes-Auberges, elles offrent alors la possibilité de s'octroyer une pause, bienvenue pendant la balade, pour déguster des plats typiquement alsaciens, faits maison avec des produits locaux. L'occasion de découvrir des produits du terroir avant de continuer sa route. Alors, tous en selle!



Numéro 245 (mars-avril 2019) Objets connectés, faut-il en avoir peur?

Les objets connectés sont des objets électroniques connectés sans fil, partageant des informations avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ils sont capables de percevoir, d'analyser et d'agir selon les contextes et notre environnement.

Ils se sont multipliés sur différents supports et dans tous les domaines. Mais le prix élevé de ces technologies reste le principal frein pour les consommateurs, de même que l'absence de valeur ajoutée qu'on leur accorde (souvent qualifiés de "gadgets"). Autre source d'inquiétude : la protection des enfants...

Cette maladie infectieuse sujette diagnostic de cette maladie.



Numéro 248 (septembre-octobre 2019) Foires et salons : les coulisses

Quelque 1 135 foires et salons sont organisés en France. Si elles représentent une opportunité commerciale pour les entreprises, ce n'est pas toujours le cas pour les consommateurs... Des pratiques à la limite de la légalité sont recensées (énergie, habitat), engageant les consommateurs sur de fortes sommes. Ils peuvent se retrouver devant le fait accompli, ayant signé un bon de commande de plusieurs milliers d'euros sans avoir la possibilité de se rétracter. Rentrons au coeur des coulisses, pour en débusquer les pièges.



Numéro 246 (mai-juin 2019) Maladie de Lyme: scandale sanitaire?

à controverse, touche de plus en plus de personnes. Transmise essentiellement par une morsure de tique, la maladie de Lyme toucherait chaque année au moins 27 000 personnes en France. En Alsace, 2 200 cas sont détectés par an. Au jardin, en forêt, mais aussi dans les parcs urbains..., ces petites bêtes de quelques millimètres sont présentes partout mais restent cependant méconnues. Les tests sont-ils fiables ? Comment prévenir la maladie ? Peut-on en guérir ? Faisons le



Numéro 249 (novembre-décembre 2019) Comment fêter Noël autrement?

Si les fêtes de Noël sont souvent rythmées par une consommation à outrance, de nombreux Français cherchent à leur donner un nouveau sens. Comment consommer de manière plus responsable ? Peut-on éviter la surconsommation et le gaspillage pendant les fêtes ? Autant de questions que ce numéro du Consommateur d'Alsace aborde. Et Parmi le large choix de marchés en Alsace, ceux des producteurs locaux ont la cote! Produits éthiques, biologiques et artisanaux, objets récupérés et recyclés... Le tout dans une approche plus éthique, solidaire et tout aussi conviviale.



Le mot de la Directrice de publication

La présidente de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA-GE) est également la directrice de la publication du Consommateur d'Alsace. Arrivée en 2008 à la CCA-GE,

Marie-José Fignier anime l'équipe chargée de l'information. « Cette année a été marquée par la prise en main de notre revue Le Consommateur d'Alsace par deux collaboratrices de la CCA-GE, en remplacement du rédacteur en chef parti à la retraite fin 2018. Elles ont assuré l'élaboration des quatre derniers numéros, avec le soutien de leur prédécesseur ainsi que de toute l'équipe, qui contribue à sa rédaction. En 2019, la CCA-GE et Strasbourg Evénements ont signé une convention de partenariat permettant à nos juristes de tenir une permanence à la Foire européenne. Cela a été l'occasion pour nous de consacrer un dossier de notre iournal aux foires et salons, dans un souci de toujours mieux accompagner les consommateurs et les alerter sur les pièges qu'ils peuvent rencontrer. Notre revue consumériste demeure un réel outil d'informations pratiques pour nos concitoyens!»

En 2019, la CCA-GE a intensifié son partenariat avec le quotidien les DNA en publiant une seconde chronique hebdomadaire, tous les jeudis, sur des thématiques d'éco-consommation.

LES VENTES EN 2019

Le Consommateur d'Alsace, comme tous les autres médias, connaît des temps difficiles. Malgré cela, tout est fait au sein de l'équipe pour réduire la perte de lecteurs que tout support écrit subit actuellement. la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est a vendu 20 875 exemplaires de son magazine régional. Bien que le volume des ventes total ait baissé de 12,13 % par rapport à l'année précédente, la moyenne annuelle des ventes en kiosque est passée de 1 252 à 1 344 exemplaires.

LES FAITS ET LEUR ANALYSE... C'EST NOTRE DEVISE!

LALSACE

Le Consommateur d'Alsace et le quotidien L'Alsace

Depuis plus de 10 ans, Le Consommateur d'Alsace collabore avec L'Alsace. Depuis 2015, le quotidien publie tous les mardis un article dans "La Tribune du consommateur". Le site Internet de L'Alsace reprend cette publication. Tous les vendredis, L'Alsace publie également une "Question conso" élaborée par le service juridique de la CCA-GE.



Le Consommateur d'Alsace et le quotidien les Dernières nouvelles d'Alsace (DNA)

Le Consommateur d'Alsace a deux tribunes hebdomadaires (le mardi et le jeudi) dans les colonnes du quotidien les DNA, cahier "Région", rubrique "Vivre mieux". L'information est également reprise sur le site Internet des DNA.

Pour contacter Le Consommateur d'Alsace

Gestion : Nathalie Schott Tél : 03 88 15 42 40

Email: abonnement@cca.asso.fr

Rédaction : Floriane Dupré et Virginie Goblet

03 88 15 53 93

Email: virginie.goblet@cca.asso.fr



LE SITE INTERNET DE LA CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE ET DU GRAND EST EST "WEB RESPONSIVE"*.

TROIS NOUVELLES INFORMATIONS PAR SEMAINE SONT PUBLIÉES SUR LE SITE. MAIS SI L'ACTUALITÉ LE NÉCESSITE,

CE RYTHME DE PARUTION PEUT ÊTRE PLUS IMPORTANT.

*"web responsive" : Site Internet dont le contenu s'adapte à la taille de différents écrans (smartphone, ordinateur, tablettes).

ACCUEIL ACTUALITÉS JURIDIQUE LA CCA NOS ACTIONS CONTACT

ABONINEZ VOUIS

Chambre de Consommation d'Alsace
et du Grand Est
Information et défense des consommateurs
Actur rason aver su former les consomm

Le rythme de parution du site de la CCA-GE est tri-hebdomadaire : le lundi, mardi et jeudi. Quand l'actualité le nécessite, d'autres publications peuvent s'ajouter. La nouvelle interface élaborée en 2017 permet de naviguer très facilement et d'être parfaitement lisible, quelle que soit l'interface (ordinateur, tablette ou *smartphone*).

INFORMATION A PORTÉE DE CLIC

L'objectif de notre site est de permettre à l'internaute de trouver très rapidement l'information qu'il recherche. Une page "associations membres" permet de trouver toutes les associa-

tions de consommateurs de notre région. Le moteur de recherche du site permet de trouver très rapidement nos archives. De nombreux liens vers d'autres sites à vocation consumériste sont également disponibles.

Le public peut trouver très facilement toutes les coordonnées de l'équipe de la CCA-GF

De même, les trois derniers rapports d'activité sont téléchargeables.

Page d'accueil du site Internet de la CCA-GE

On parle aussi consommation à la radio!

Juristes, rédactrices de la revue Le Consommateur d'Alsace, conseillers de l'Espace Info Energie de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA-GE) sont régulièrement à l'antenne de France Bleu Alsace.

Ces émissions sont diffusées en direct entre le lundi et le vendredi, selon la thématique, toujours le matin.

Cela fait depuis plus de 10 ans que la CCA-GE participe au programme de la radio publique. Ces "consultations" permettent aux auditeurs de poser des questions à l'antenne. Ils obtiennent des réponses instantanément. En revanche,

si la question nécessite des recherches, le consommateur est soit pris hors antenne, soit invité à se rendre dans les locaux de la CCA-GE.





La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est possède une page Facebook depuis 2014. Elle est fréquemment mise à jour et constitue un lien supplémentaire avec le public. Cette page se fait l'écho de la revue *Le Consommateur d'Alsace*, mais aussi de l'actualité locale en faisant la promotion d'événements phares, comme le lancement du "Défi des Familles à énergies positive", le Marché OFF de Noël et diverses animations grand public menées au cours de l'année.

Eco-consommation

Notre travail d'équipe, avec la participation active de publics toujours plus nombreux, a permis d'identifier une vaste palette de solutions concrètes aux problèmes que chacun rencontre au quotidien, et de les faire connaître à l'échelle des territoires. Ces solutions prouvent que concilier économies, santé, maintien d'emplois dignes, accessibilité des produits, et respect de notre environnement - à travers nos choix de consommation - est bel et bien possible !

HALTE AUX GASPILLAGES!

Sans que nous le sachions toujours, les déchets que nous produisons nous coûtent, à la fois directement (achat, enlèvement, élimination) et indirectement par leur impact sur notre environnement et notre santé. C'est pourquoi nous veillons à identifier des solutions pratiques et adaptées à chacun pour réduire la quantité, le coût et la toxicité de nos déchets. En 2019, plus de 50 animations ou interven-



tions sur mesure impliquant directement des enfants, des jeunes ou des adultes ont été réalisées grâce à l'appui de l'Eurométropole de Strasbourg. À travers l'Alsace nous avons également développé nos interventions sur le terrain. Nous sommes notamment intervenus auprès des groupes scolaires de l'agglomération colmarienne. Au total, plus de 3 000 élèves de 123 classes ont été ainsi sensibilisés de manière ludique au tri et à la réduction des déchets tout au long de l'année.

EAU = VIE

L'appui à une meilleure gestion de notre ressource vitale est un combat permanent des associations de consommateurs : facture, qualité, traitement, réduction des pollutions, défense des usagers... S'il est juste que chacun paye pour un service rendu (gestion, distribution et assainissement), chacun est en droit d'obtenir un service de qualité, et de connaître les moyens pour maîtriser les coûts d'une eau accessible et saine à court, moyen et long termes.

Actions Eco-consommation 2019 (chiffres clé, hors activités Espace Info-Energie)

295 interventions publiques181 interventions en milieu scolaire48 interventions destinées aux jeunes (12-25 ans)66 interventions destinées aux adultes

+ de 6 400 personnes directement rencontrées

Tous concernés

En 2019 les associations de consommateurs en Alsace ont diffusé des outils d'information accessibles à tous, pour une meilleure connaissance des problématiques quotidiennes liées à l'eau.

En partenariat avec le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) ainsi qu'avec l'Eurométropole de Strasbourg, nous avons mobilisé différents publics : des enfants de 7 à 11 ans, des jeunes 12 à 25 ans et des adultes, sous des formats adaptés à chacun. Dans le cadre scolaire, lors d'ouverture d'ouvrages de traitement ou de captage d'eau, mais également dans le cadre de manifestations sportives ainsi que d'ateliers pratiques destinés au grand public sur nos territoires, ce sont plus de 2 350 personnes que nous avons pu toucher directement sur la thématique de l'eau.

LA CCSPL DU SDEA ALSACE MOSELLE ET EUROMÉTROPOLE

Les associations de consommateurs membres de la CCA-GE siègent à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), ainsi que du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace Moselle, avec les représentants de l'ensemble des catégories d'usagers. Six représentants des consommateurs, alsaciens et lorrains, membres de la CCA-GE donnent ainsi leur avis sur les mesures mises en place par les services du SDEA ainsi que ceux de l'EMS pour améliorer la qualité du service offert aux usagers, qu'il s'agisse de rendre plus lisible les factures d'eau, d'améliorer l'information et l'accompagnement des usagers au quotidien ou de se positionner sur lépandage des boues..

Eco-consommation

ACHATS RESPONSABLES

Notre site de référence pour des achats responsables en Alsace, et sa page Facebook, ont été actualisés en continue. Cette dynamique permanente est le fruit de l'implication de notre équipe, ainsi que des partenariats étroits développés avec plus de 140 producteurs et 11 réseaux professionnels engagés en matière d'économie sociale et solidaire, de commerce équitable et du meilleur respect de notre environnement en Alsace. Un site d'information en constante évolution à consulter sans modération : www.zigetzag.info



Pour des achats responsables en Alsace

INTENSIFICATION DE NOS ACTIONS

En 2019 nous avons réalisé 37 interventions spécifiques à travers l'ensemble de notre région, destinées aux acheteurs particuliers, ainsi qu'aux professionnels en charge des achats pour les collectivités ou les entreprises sur nos territoires.

Rencontres au sein de lieux de productions, mais également animations de journées thématiques pour la formation de jeunes, et visites "tourist'éthiques" ont fortement contribué à une meilleure visibilité de l'offre responsable à Strasbourg et en Alsace.

Pour permettre au plus grand nombre de conclure l'année en beauté, nous avons poursuivi avec la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) le développement d'un marché de Noël entièrement dédié aux achats responsables. Du 22 novembre au 24 décembre 2019, nous avons assuré l'animation du marché de Noël OFF qui a bénéficié d'un appui important par la Ville de Strasbourg. Ce marché a réuni plus de 30 acteurs incontournables de la production responsable en Alsace. Il a permis à un public toujours plus important (plus de 100 000 visiteurs) de profiter d'offres pleinement cohérentes pour les fêtes de fin d'année, dans une atmosphère marquée par une très grande convivialité.



Marché OFF - Place Grimmeissen



Visite des Jardins de la Montagne verte dans le cadre des circuits Tourist'éthiques



Visite de l'entreprise d'insertion ENVIE Strasbourg avec les membres du bureau de liaison du Parlement européen

Pour contacter le Service Eco-consommation Tél. 03 88 15 42 45

Email: fritz.fernandez@cca.asso.fr

Espace Info-Energie

Un guichet de proximité au service de la rénovation énergétique!

Depuis près de 10 ans, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est sensibilise, informe et conseille de façon objective et indépendante le consommateur sur la rénovation énergétique dans le cadre de son partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et la Région.

La sensibilisation et l'information s'est menée au travers de multiples interventions (par exemple : deux balades thermiques et thermographiques à Oberhausbergen et Lingolsheim générant 30 rendezvous, recrutement de 23 familles pour diagnostic thermographique à Cronenbourg, Salon de l'Habitat), de sept articles publiés dans les DNA (Qualité de l'air intérieur, aides financières, rénovation énergétique...) et plusieurs articles publiés dans Le Consommateur d'Alsace (le mal-logement, les bonnes pratiques pour un confort d'été...). 2019 fut l'année de l'évènement final du défi des familles à énergie positive (FAEP) organisé en mai en Alsace à l'Ecomusée : près de 300 participants, dont 90 % provenaient des équipes de l'Eurométropole de Strasbourg, se sont engagés à réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau grâce aux seuls éco-gestes appris !

Les conseillers ont en outre assuré des permanences téléphoniques et accueilli les consommateurs pour répondre à leurs questions techniques, financières mais également juridiques. Ce n'est pas moins de 731 sollicitations qui ont été enregistrées en 2019, dont 63 % se sont concrétisées par un projet de rénovation énergétique. Les principales demandes concernent les aides financières possibles (critères d'éligibilité, démarches administratives, etc.) ou encore les nouvelles tendances en matériaux renouvelables et les entrepreneurs spécialisés locaux existants pour les travaux. L'EIE, et plus largement l'équipe de la CCA-GE, apporte aussi sa compétence et son expérience juridique pour accueillir le consommateur sujet à litiges en matière de rénovation énergétique (tels que les démarchages abusifs, les malfaçons...). En 2019, l'EIE a encore relevé de nombreuses plaintes concernant "la rénovation à 1 €" ou le photovoltaïque, comme ses homologues du réseau FAIRE. Car l'EIE de la CCA-GE, est également un "référent" pour l'ensemble du réseau FAIRE Grand Est dans le signalement d'entreprises du secteur de l'isolation et la rénovation thermique auprès de la DGCCRF partenaire.



Clotûre du Défi des Familles à Energie Positive du Grand Est, édition 2018-2019

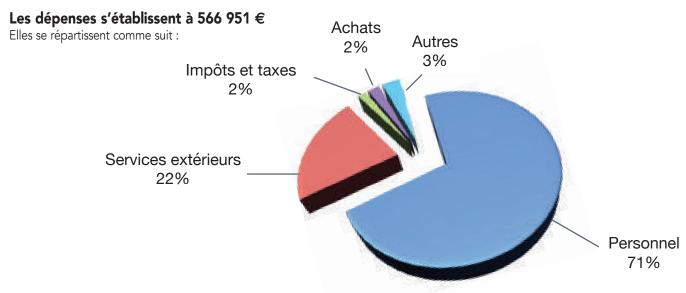


Pour contacter l'Espace Info Energie Tél. 03 88 24 96 13 Email : cca@eie-grandest.fr

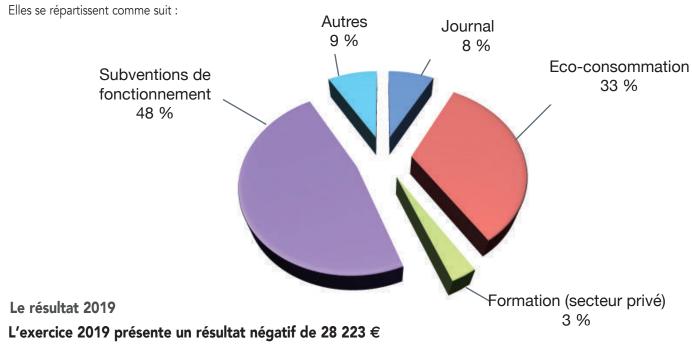
Le budget de la CCA-GE

Le Compte de résultat

Le compte de résultat 2019 fait apparaître les données suivantes :



Les recettes s'établissent à 538 728 €



Pour contacter notre Assistante de gestion : Tél : 03 88 15 42 40

Email: administration2@cca.asso.fr

Gouvernance et administration

Au 31 décembre 2019, la Chambre de consommation d'Alsace devenue également Grand Est est une association de droit local et compte une quarantaine d'adhérents des différents départements d'Alsace et de Lorraine.

Les associations membres

Les adhérents sont principalement les associations de **mouvements de consommateurs** de la région Grand Est (qui étaient réunies jusqu'alors au sein de l'Union pour la Consommation Grand Est composée de la Chambre de Consommation d'Alsace et du CTRC de Lorraine), mais également des associations de **mouvements spécialisés**, s'occupant de problématiques spécifiques de consommation et dont le champ d'application est notoirement reconnu. Toutes les associations adhérentes se situent sur le territoire Grand Est et ont un champ d'action départemental (ex: Meuse), territorial (ex: Alsace) ou régional (Grand Est). Enfin, parmi ses adhérents, la CCA-GE comprend aussi des personnes qualifiées, personnes ayant des domaines d'expertise particuliers, une expérience professionnelle liée à la consommation et/ou des personnes engagées depuis de nombreuses années dans l'information, la défense et le conseil des consommateurs.

La CCA-GE est composée de plusieurs collèges en fonction des catégories des membres. En 2019, une modification statutaire a permis de créer un nouveau collège pour accueillir rapidement les associations de Lorraine et de Champagne-Ardenne. En 2020, une révision statutaire plus profonde permettra ensuite d'asseoir la représentativité de toutes les associations, même

nouvellement arrivées, au sein de la structure.

Les mouvements de consommateurs

- ADEIC Association Défense, Education, Information du Consommateur

- AFC Association Familiale Catholique

- AFOC Association Force Ouvrière Consommateurs

- AGF- ASFAssociation Générale des Familles- ASFAssociation Syndicale des Familles

- CDAFAL Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques

- FF- FRFamilles de France- FRFamilles Rurales

- FNAUT Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

- INDECOSA-CGT Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés

- FR-ORGECO Organisation Générale des Consommateurs
 - CGL Confédération Générale du Logement
 - CNL Confédération Nationale du Logement

- CRAFAL Coordination Régionale des Associations Familiales Laïques

- CSF Confédération Syndicale des Familles

- MFA Mouvement Familial d'Alsace

- UDAF
 - UFCS - FR
 Union Départementale des Associations Familiales
 - UFCS - FR
 Union Féminine Civique et Sociale - Familles Rurales

- URAF Union Régionale des Associations Familiales

Les mouvements spécialisés

- ASTUS Association des Usagers des Transports Urbains de l'Agglo. Strasbourg

COLECOSOL Collectif pour une Economie Solidaire - Grand Est
 CRESUS Chambre Régionale du Surendettement Social

- FAVEC Fédération des Associations de Conjoints Survivants et parents d'Orphelins

- URAVEC Alsace-Lorraine Union Régionale des Associations de Conjoints Survivants

Gouvernance et administration

Les administrateurs et les membres qualifiés de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est en 2019

Bureau

Michel BFRNAULT **ASTUS** Assesseur Claude BROBECKER Assesseur CDAFAL 68 Daniel DIETRICH Assesseur FR ORGECO Alsace Présidente UFCS-FR 67-68 Marie-José FIGNIER Paulette GRAMFORT Assesseur AGF 67 ORGECO 67 Laurence GRANDJEAN Trésorière Raymond HAEFFNER Vice-Président **CNL 67** Christiane KOBEL Secrétaire CRAFAL Alsace Vice-Présidente Bénédicte MARILLER UFCS-FR 67-68 Yves RENOUX Assesseur AGF 68 Fernand THUET Assesseur **URAF** Grand Est Jean-Jacques TOUCHARD Assesseur AFOC Bas-Rhin

Membres qualifiés

Résie BRUYERE Marguerite KOCH
Annie CHARDON Françoise MAIER
Martine EHRET Louis MEYER
Léonard FURST Michel OBERON
Myrose GRAND Annie PIERRE
Anne-Julie GRIMM Simone ROHE
Geneviève HARTLAND Christiane VELINOT

Marie IGOT Emmanuelle VIERLING-KOVAR

Fernand KACHELHOFFER Elisabeth VIERLING

Thomas KIPP Jo WEBER

Conseil d'administration

Michel BERNAULT
Denis BOTH
UD-CSF 67
Claude BROBECKER
CDAFAL 68
Marie-José CAILLER
URAF Grand Est
Daniel DIETRICH
FR-ORGECO Alsace
Marie-José FIGNIER
UFCS-FR 67 68

Marzieh FLAISCHER FAMILLES RURALES Alsace

Michel FOUDRAT FNAUT Grand Est
Paulette GRAMFORT AGF 67
Laurence GRANDJEAN ORGECO 67
Raymond HAEFFNER CNL 67

Cyrille JACQUOT FR-ORGECO Alsace

André KARPOFF AGF 68
Christiane KOBEL CRAFAL Alsace
Fernand LORRAIN UDAF 54
Bénédicte MARILLER UFCS-FR 67 68

Marie-Rose MARZOLF FAMILLES RURALES Alsace

Denise MULLER FAVEC 68
Micia NICOD COLECOSOL
Patrice PAUL FNAUT Grand Est

Yves RENOUX AGF 68
Fernand THUET URAF Grand Est
Jean-Jacques TOUCHARD AFOC Bas-Rhin

Isabelle VOLOCHINOFF CNL 68

Et l'équipe salariée

Direction Vincent DORFNER : Secrétaire général (jusqu'en novembre 2019)

Cécile VIRIAT : Directrice générale (à partir de novembre 2019)

Nathalie SCHOTT : Assistante de gestion

Service Juridique Formation Documentation Laurence LOËGEL : Responsable du service

Juliette JACOBS : Juriste (Strasbourg) Jean-Jacques BAUD : Juriste (Mulhouse)

Virginie GOBLET : Chargée de mission/Documentaliste

Service Eco-Consommation Fritz FERNANDEZ : Responsable du service

Floriane DUPRE : Chargée de mission Virginie GOBLET : Chargée de mission

Chloé GRASSER-STECK : Chargée de mission (à partir d'octobre 2019)

Myriam VEBER : Chargée de mission Animations

Service Médias Floriane DUPRE : Rédactrice en cheffe adjointe du Consommateur d'Alsace

Virginie GOBLET : Rédactrice en cheffe adjointe du Consommateur d'Alsace

Nathalie SCHOTT : Abonnements

Espace Info Energie Chloé LETEMPLIER : Conseillère Info-Energie

Florent ROUGIER : Conseiller Info Energie (jusqu'en juillet 2019) Laura SAGER : Conseillère Info Energie (à partir d'octobre 2019)

Nos Partenaires financiers

Nous remercions nos principaux partenaires financiers publics :



















Ainsi que tous les autres partenaires qui nous ont, une fois de plus, accompagnés en 2019 dans la réalisation de nos missions et de nos projets.











































CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE ET DU GRAND EST

A STRASBOURG:

Siège social 7 rue de la Brigade Alsace Lorraine - BP 20006 67064 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 15 42 40

E-mail: administration2@cca.asso.fr

A MULHOUSE:

33 Grand rue 68100 MULHOUSE Tél. 03 89 33 39 79

www.cca.asso.fr

